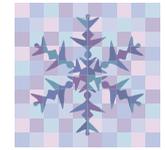


Vie de la commune



Loisirs d'été



Plan d'eau communal

La baignade n'est pas surveillée, les enfants sont sous la responsabilité des adultes qui les accompagnent. La propreté et l'agrément du lieu sont l'affaire de tous les utilisateurs.

Tennis et pêche à la prise d'eau

Location et réservation des tennis, vente des cartes de pêche au **Tabac-Pressé Derossis**



La facture de l'hiver

Le déneigement a un coût élevé pour la commune.

Voici la note de l'hiver dernier :

Sel, pouzzolane, déneigement du bourg : **6500 €**

Heures supplémentaires : **2800 €**

Saleuse : **1350 €**

Chaînes : **1375 €**

Il convient d'ajouter à cette liste les travaux de réparation de voirie en fin d'hiver, si les dégâts ne sont pas uniquement dus au déneigement, ces opérations contribuent à la détérioration des chaussées: **5000 €** (enrobé à froid)

Travaux

Les travaux suivants sont prévus pour le printemps et l'été :

Goudronnage de la route de la Croix-du-Poyet à la Truffe, suite aux travaux d'eau, et une partie du chemin de Montsuchet

Pose de ralentisseurs sur la route d'Arconsat au niveau de la maison de retraite pour des raisons de sécurité

Travaux d'isolation dans le groupe scolaire : pose de laine de verre par flochage pour améliorer le confort thermique et diminuer la consommation d'énergie. Ces travaux sont réalisés dans le cadre d'un partenariat avec le groupe Total et ne coûteront rien à la commune.



Prix 2013 des maison et jardins fleuris

La météo du printemps nous conduit à annuler la tournée du jury prévue début juillet, une seule tournée aura lieu fin août. Que le mauvais début de saison n'empêche pas les jardiniers de s'exprimer et les jardins de fleurir!

Un jardin en août 2012



Jardins familiaux

Pour répondre à la demande d'habitants de Chabreloche, la municipalité a décidé de

créer des jardins familiaux, sur le terrain longeant le cimetière route de Saint Thomas. Ce terrain a été acquis voici quelques années par la commune en vue de l'agrandissement du cimetière, mais au rythme des demandes de sépultures, on pense que ce ne sera pas nécessaire avant 4 ou 5 ans. Les personnes intéressées pour faire leur jardin potager à cet emplacement peuvent se renseigner en mairie.

Signalétique



Des panneaux ont été posés par la commune pour prévenir les usagers de la route de l'extinction de l'éclairage public en milieu de nuit.

Une nouvelle signalétique sera posée en juin/juillet : pour éradiquer la signalétique « sauvage » et la pollution visuelle, améliorer l'information, gagner en cohérence. 500 lames sont posées sur des mats de couleur rouge foncé pour indiquer les entreprises, commerces, établissements touristiques, établissements communaux. L'opération est entièrement financée par la CCMT et réalisée en accord avec la commune.